



PREMIER RÉSEAU IMMOBILIER PORTAIL DE FRANCE

Règlement du jeu concours  
JEU-CONCOURS 100 TWINGO A GAGNER

Organisé par goodshowcase.com

SAS GOODSHOWCASE - représentée Matthieu LIBAULT de La CHEVASNERIE  
Capital de 1000 € Numéro de TVA : FR 15 824345383 SIRET : 824 345 383 00015  
Code APE : 6831Z Agence Immobilière / Portail immobilier  
Carte de transaction délivrée par la CCI de Nantes - Saint Nazaire  
n° : CPI 4402 2017 000 016 939  
Adresse postale : 32, Esplanade François André – 44500 LA BAULE- FRANCE  
Adresse électronique : contact@ Goodshowcase.com  
Téléphone de contact : 09 70 92 20 13

REGLEMENT DU JEU GRATUIT  
ORGANISE PAR GOODSHOWCASE.COM

ARTICLE 1 : Objet

La société GOODSHOWCASE, Goodshowcase.com, Premier Réseau immobilier Portail de France, organise un jeu-concours par tirages au sort destiné aux particuliers qui souhaitent acheter ou vendre un bien immobilier par l'intermédiaire de l'agence immobilière Goodshowcase. La participation à ce jeu-concours implique l'acceptation irrévocable et sans réserve du présent règlement, ainsi que des lois, règlements et autres textes applicables aux jeux en France. Le non-respect des conditions de participation énoncées dans le présent règlement entraînera la nullité de la participation.

ARTICLE 2 : Conditions de participation

Le jeu est gratuit et ouvert à toutes personnes majeures, habitants la France Métropolitaine, la Corse ou les Territoires d'Outre-Mer, à l'exception du personnel

salarié ou non de la société organisatrice, ainsi que des membres de leur famille en lien directe.

### ARTICLE 3 : Durée

Le jeu-concours commence le 01 Décembre 2018, il n'y a pas de limitation de durée, le jeu-concours s'arrêtera dès la centième voiture gagnée.

### ARTICLE 4 : Description des modalités

100 voitures Renault TWINGO Life à gagner sont mises en jeu par tranche de 100 ou 200 participants enregistrés. Pour participer, il faut être un particulier en recherche d'une acquisition immobilière ou un particulier propriétaire d'un bien immobilier et souhaitant vendre son bien.

### **Pour le particulier qui recherche un bien immobilier il faut :**

- Contacter la société GOODSHOWCASE pour visiter un bien immobilier présenté sur une annonce immobilière du site de Goodshowcase.com ou tout autre site internet d'annonces immobilières. Hors annonces publicitaires.
- La société GOODSHOWCASE entrera en relation avec le professionnel mandaté pour la vente du bien immobilier concerné pour organiser la visite.
- Le participant devra signer lors de la visite immobilière un mandat de recherche à la société GOODSHOWCASE, soit directement par l'intermédiaire du conseiller immobilier GOODSHOWCASE soit par l'intermédiaire d'un autre professionnel organisateur de la visite.
- Avoir une adresse mail valide.
- Il faut que le bien immobilier visité par le participant ait été acquis par celui-ci par signature de l'acte authentique chez le notaire et acquis par l'intermédiaire de la société GOODSHOWCASE et/ou avec le concours d'une agence immobilière partenaire ayant mandaté la vente du bien à la société GOODSHOWCASE avant la visite de celui-ci.

- Le tirage au sort s'effectuera parmi 100 participants dans le cadre d'une transaction immobilière effectué par le seul concours de la société GOODSHOWCASE.
- Le tirage au sort s'effectuera parmi 200 participants dans le cadre d'une transaction immobilière effectuée par le concours de la société GOODSHOWCASE et de l'agence partenaire ayant délégué le mandat de vente.
- Le participant devra avoir signé le bon prévu pour le tirage au sort. Le bon devra comporter le n° de mandat de recherche confié à la société GOODSHOWCASE et le n° de la délégation de mandat si la visite est effectuée avec le concours d'une agence partenaire.

### **Pour le particulier qui souhaite vendre un bien il faut :**

- Demander une estimation immobilière au réseau immobilier GOODSHOWCASE.
- Confier un mandat de vente exclusif à la société GOODSHOWCASE, ou au professionnel partenaire envoyé par la société GOODSHOWCASE, au prix de l'estimation donnée.
- Avoir une adresse e-mail valide.
- Il faut que le bien immobilier du participant ait été vendu par signature de l'acte authentique chez le notaire.
- Le tirage au sort s'effectuera parmi 100 participants dans le cadre d'une transaction immobilière effectué par le seul concours de la société GOODSHOWCASE.
- Le tirage au sort s'effectuera parmi 200 participants dans le cadre d'une transaction immobilière en inter-agences, soit par le concours de la société GOODSHOWCASE et de l'agence partenaire ayant vendu le bien immobilier du participant.
- Le participant devra avoir signé le bon prévu pour le tirage au sort. Le bon devra comporter le n° du mandat de vente confié à la société GOODSHOWCASE et le n° de la délégation de mandat si la visite est effectuée avec le concours d'une agence partenaire.

## ARTICLE 5 : Désignation du Gagnant

Les tirages au sort se dérouleront à chaque tranche de 100 ou 200 participants dont les modalités de l'ARTICLE 4 ont été remplies.

Les tirages au sort auront lieu au sein du siège social de GOODSHOWCASE à LA BAULE ou dans un espace réservé et choisi par la société GOODSHOWCASE. Chaque tirage au sort sera effectué dans les 45 jours suivants les dernières transactions immobilières enregistrées des participants de chaque tranche.

Le jeu-concours déterminera le gagnant parmi les 100 ou les 200 participants de chaque tirage au sort. Les tirages au sort seront réalisés sous le contrôle de l'Huissier de justice, Maître François GIGOUT, 44600 SAINT NAZAIRE.

Les participants devront avoir mandaté l'agence Goodshowcase ou le professionnel partenaire de la société GOODSHOWCASE pour la vente de leur bien. Une seule participation par foyer (même nom et même adresse postale) sera acceptée. Toute participation additionnelle sera automatiquement rejetée. Tout bon incomplet ou présentant une anomalie (notamment adresse incomplète ou ne correspondant pas précisément au bien immobilier concerné par la demande d'estimation) ne sera pas pris en considération.

## ARTICLE 6 : Description des lots

100 voitures neuves RENAULT TWINGO LIFE d'une valeur de 11400 € TTC (valeur fixée à la date du 01 Octobre 2018) sont mises en jeu. Date de validité des lots : Chaque lot devra obligatoirement être commandé dans les 45 jours suivant son tirage au sort.

## ARTICLE 7 : Remise des lots

Les gagnants sont informés par GOODSHOWCASE par e-mail dans les 7 jours suivants un tirage au sort. Ils devront ensuite prendre contact avec le concessionnaire automobile RENAULT choisi par la société GOODSHOWCASE en France Métropolitaine pour convenir des modalités de l'acquisition payée par GOODSHOWCASE. Tout supplément tarifaire dépassant les 11400 € TTC et ne dépendant pas de la volonté de l'organisateur du jeu sera à la charge du gagnant et lui sera facturé directement par le concessionnaire.

## ARTICLE 8 : Exclusion

L'organisateur pourra annuler la participation d'un ou plusieurs joueur(s) en cas de constatation d'un comportement frauduleux ou de violation des dispositions du présent règlement.

## ARTICLE 9 : Dépôt du règlement

Le règlement complet est déposé chez Maître GIGOUT, SELARL VEYRAC-GIGOUT-DESCHAMPS CARDIN-GEAIRON, Huissiers de Justice Associés à 28 BOULEVARD ALBERT 1ER 44600 SAINT NAZAIRE FRANCE et disponible sur le portail immobilier Goodshowcase.com. Le règlement pourra être adressé gratuitement par email à toute personne en faisant la demande.

## ARTICLE 10 : Litige

Le présent règlement est soumis à la loi Française. En cas d'échec de règlement amiable, le litige sera soumis aux tribunaux relevant de la compétence du Tribunal de SAINT-NAZAIRE.

## ARTICLE 11 : Loi Informatique et Liberté

La société organisatrice s'engage à respecter la vie privée des participants et à ne divulguer les informations qu'ils lui communiquent à aucun autre intermédiaire ou aucune autre société autre qu'un professionnel de l'immobilier partenaire de la société GOODSHOWCASE. Par l'intermédiaire de ce jeu, les participants donnent leur accord pour que la société GOODSHOWCASE envoie par email leurs coordonnées à un professionnel de l'immobilier partenaire de la société GOODSHOWCASE. Les participants seront contactés par le professionnel de l'immobilier par appel téléphonique ou par courrier électronique afin d'organiser un rendez-vous pour estimer leur bien immobilier. Tout mandat de vente confié à un professionnel autre que GOODSHOWCASE ou qu'un professionnel partenaire de la société GOODSHOWCASE écarte le participant du jeu-concours. Les données collectées sont destinées à la société organisatrice ou à un professionnel de l'immobilier partenaire de la société GOODSHOWCASE uniquement. Conformément aux dispositions de la loi « Informatique et Libertés » n° 878-17 du 6 Janvier 197, modifiée par la loi du 6 aout 2004, chaque participant bénéficie d'un

droit d'accès, de rectification et de suppression des données nominatives le concernant qu'ils peuvent exercer en envoyant un email à l'adresse suivante : [contact@goodshowcase.com](mailto:contact@goodshowcase.com)

#### ARTICLE 12 : Exclusion de responsabilité

La responsabilité ne pourra être engagée en cas d'éventuel dysfonctionnement des modes de participation au Jeu-concours. GOODSHOWCASE décline toutes responsabilités en cas de panne ou d'incident technique empêchant le déroulement du Jeu. GOODSHOWCASE ne peut être tenue pour responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le Jeu était partiellement ou totalement modifié, reporté ou annulé. Aucune contre-valeur de la dotation gagnée ne sera offerte en compensation.

*règlement mis à jour le 20 Novembre 2018*